



Info du conseil municipal octobre 2016

Budget 2017

Le budget est sous toit et il présente un excédent de revenus de 71'900 francs pour un total de 3,6 millions de francs. L'exécutif arrivant en fin de législature, l'accent a été mis sur l'achèvement des travaux en cours. Les investissements nets sont donc supérieurs aux années précédentes et se montent à 880'000 francs. La quotité d'impôt est inchangée à 1.90 et seules les taxes pour l'eau potable subissent une légère hausse; elles passent de CHF 13.00/UR à CHF 15.00/UR et la consommation de CHF 2.90 à CHF 3.50 le m3. La taxe immobilière descend à 1.25 ‰, les taxes d'épuration diminuent de CHF 3.00/UR et de CHF 0.30/m3.

Assemblée municipale

Elle aura lieu le **lundi 28 novembre 2016 à 20 heures** au centre communal de Frinvillier et l'ordre du jour comprendra le budget 2017, le vote de deux crédits d'engagement (CHF 125'000.00 pour le réaménagement des alentours du bâtiment scolaire de Plagne, CHF 600'000.00 pour la réfection du chemin des Oeuchettes à Plagne comprenant le remplacement des conduites d'eau potable et la réfection de la route), un crédit additionnel de CHF 50'000.00 pour la réfection du chemin de la Sauge à Vauffelin et l'approbation du règlement sur le tarif des émoluments pour le contrôle des installations de combustion.

Bureau de vote du 27 novembre 2016

Le bureau de vote du **dimanche 27 novembre 2016** sera composé de Roland Chassot, Anne Grosjean, Peter Beyeler, Sarah Bangarter, Anne Dominique Bartl, Joséphine Brüggemann et Patrick Cachot.

Il est rappelé que le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur et que seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée, et la petite enveloppe doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre.

Bâtiments communaux

Pour améliorer son empreinte carbone, le conseil municipal a mandaté le bureau PLANAIR SA de La Sagne afin d'établir une expertise énergétique des 4 principaux bâtiments communaux (école et centre communal de Plagne, ancienne administration de Vauffelin et centre communal de Frinvillier).



Info du conseil municipal octobre 2016

Chemin de la Montagne

Comme ses machines de chantier étaient à proximité de Plagne, la maison Weibel SA a profité de l'occasion pour réparer un tronçon du chemin de la Montagne. La moitié de ses coûts (CHF 5'000.00) ont été pris en charge par la commune, le solde étant supporté par l'Association des propriétaires de chalets.

Carrière des Côtattes

Le 19 août dernier, le conseil municipal a enregistré une pétition signée par plus de 140 citoyens lui réclamant le respect des conditions du permis de construire et d'exploiter la carrière des Côtattes à Vauffelin.

Les autorités ont pris au sérieux le mécontentement des habitants de Plagne qui ont constaté l'apparition de nouvelles fissures sur leurs immeubles suite au minage du 15 août 2016.

Afin d'éviter qu'une telle explosion ne se reproduise, le conseil municipal a rendu une décision d'arrêt des travaux, avec effet immédiat, le lundi 17 octobre 2016.



En ce moment s
Midi retro
[Cliquez ici pour](#)

Actualité Sport Programmes Photos Vidéos Services Radio +
Région Suisse Monde Économie Culture Journaux audio Dossiers

Accueil > Actualité > Région

18.10.2016



Sauge ne veut plus de minages



Sauge demande un arrêt des travaux à la carrière de Vauffelin. D'après le Journal du Jura, la commune va donner suite à une pétition signée par 140 citoyens. Les vibrations terrestres causées par les minages suscitent depuis de nombreuses années l'ire des habitants. La dernière en date est une déflagration provoquée le 15 août. L'entreprise concernée, Imperiali SA, n'aurait pas l'intention de cesser cette activité. /sca

La carrière se situe sur le territoire de la bourgeoisie de Vauffelin.